المملكة المغربية
الوزارة المكلفة بالعلاقات مع البرلمان
والمجتمع المدني

الحوار الوطني
حول المجتمع المدني
والأدوار الدستورية الجديدة

LANCEMENT DE LA CONSULTATION VIRTUELLE DE LA COMMISSION DU DIALOGUE NATIONAL SUR LES PRÉROGATIVES CONSTITUTIONNELLES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE MRE

La commission pour le dialogue national avec la société civile vise à construire un partenariat élargi pour la gestion de la chose publique, dans le cadre des dispositions de la nouvelle Constitution.

C'est dans cet esprit que la commission nationale chargée de la gestion du dialogue national lance une consultation virtuelle afin de permettre la participation la plus large des Marocain du Monde.

Nous sollicitons ainsi votre participation en répondant à ce questionnaire qui permettra à la commission la prise en compte des réponses et propositions qui seront émissent par la société civile M.R.E

1 - Connaissez-vous les nouveaux rôles attribués à la société civile dans le cadre de la Constitution de 2011 ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi selon vous ?

2 - En tant que membre de la société civile, avez-vous ressenti une nouvelle orientation du Maroc en faveur de ses MRE depuis la nouvelle Constitution ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi selon vous ?

3 - Les moyens actuels vous paraissent-t-ils suffisants pour assurer la participation la plus large des Marocains résidant à l'étranger dans les institutions consultatives ?

ex : (C.N.D.H, C.C.M.E, C.E.S.E)

- Oui
- Non

Si non, pourquoi selon vous ?

4 - Comment vous représentez-vous le rôle de la société civile émanant des Marocains du monde dans la conception des politiques publiques ?

- Passive

- Active

5 - La participation des MRE à la vie politique du Maroc, comme le consacre l'article 12, 13, 14 et 15, vous paraît-elle :

- inutile car nous vivons à l'étranger.

- nécessaire car nous avons des intérêts économiques.

- indispensable car nous sommes des Marocains avant tout.

6 - Imaginez-vous la réalisation du concept de "démocratie participative", qui a été consacré par l'article **12 de la Constitution**, comme un moyen de contribution de la société civile dans la gestion des affaires publiques ?

- Oui
- Non

7 - Votre implication, en tant que Marocain Résidant à l'étranger, dans **la mise en œuvre** des décisions et des projets des institutions élues et des pouvoirs publics, vous paraît-elle indispensable ?

- Oui
- Non

8 - Votre implication, en tant que Marocain Résidant à l'étranger, dans **l'évaluation** des décisions et des projets des institutions élues et des pouvoirs publics vous paraît-elle indispensable ?

- Oui
- Non

QUESTION OUVERTE

9 - Quelles sont les conditions et les formalités qui peuvent être établies pour l'exercice du droit de la société civile "présenter des pétitions aux autorités," conformément à l'article 15 de la Constitution ?

10 – Selon votre expérience dans vos pays d'accueil en tant que société civile, comment avez-vous contribué à la démocratie participative ? Quelles propositions, en ce sens, désirez-vous que le Maroc mette en application ?

IDENTIFICATION DU SONDÉ

Nom :

Prénom :

Lieu de naissance :

Lieu de résidence :

Email :

Tranche d'âge : 18 –25 25 – 40 40 - + retraité

Sexe :

Profession :

Dénomination de l'association éventuelle :

- Types d'association : culturel sportive artistique entreprenariat

Humanitaire cultuel Politique

Constitution du Maroc, Juillet 2011
http://www.maroc.ma/en/system/files/documents_page/bo_5964bis_fr_3.pdf